

Du jamais vu au Mesnil : culture en danger, démocratie bâillonnée !

Dès le début de ce mandat, les Mesnilois s'étaient déjà mobilisés contre la suppression arbitraire d'un stage multi activités pour les enfants.

Cinq ans plus tard, clap de fin de mandature sous haute tension.

Le 19 juin 2025, une heure avant le Conseil Municipal, **près de 200 Mesnilois se sont rassemblés pour défendre le Centre de Loisirs et Culture (CLC)**, un des piliers de la vie associative locale depuis plus de 60 ans et **menacé de disparition**.

Une mobilisation rare, révélatrice d'un ras-le-bol grandissant face au désengagement progressif de la majorité municipale.

La cause ? Une crise financière aigüe déclenchée par la liquidation de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC), partenaire historique clé du CLC, aggravée par le manque d'anticipation de la majorité municipale pourtant informée depuis plus d'un an. Aucun plan de secours n'a été ni étudié ni mis en place. Résultat : sur les 240 000 € demandés par le CLC, 90 000 € sont négociés, précipitant le licenciement de quatre salariés et plaçant cette association au bord de la cessation de paiement.

Alors même qu'elle se proclame attachée à la culture, la majorité a multiplié les accusations de « mauvaise gestion » et les exigences changeantes. Comme souligné dans l'article de S. Petit publié le 25 juin 2025 dans Toutes les Nouvelles, le vice-président du CLC, A. Bailly-Basin, réfute ces allégations, rappelant que les comptes du CLC sont certifiés par un commissaire aux comptes.

Face à cette situation, lors du Conseil municipal du 19 juin, nous, élus d'opposition, avons :

- Plaidé fermement pour le maintien des subventions à hauteur des besoins réels,
- Rappelé que le recours à un commissaire aux comptes est exceptionnel dans le monde associatif local,
- Dénoncé les attaques infondées contre une des structures centrales de la vie mesniloise, forte de ses 700 adhérents.

Sous la pression citoyenne — à moins d'un an des municipales — la majorité a voté à reculons les 90 000 € de subvention, assortis de conditions restrictives.

Mais ce sursis reste fragile. Sans solution structurelle d'ici septembre, c'est la survie même du CLC qui est en jeu.

Promesses envolées et démocratie piétinée

Cette affaire illustre un malaise démocratique plus large.

Parmi ses 106 propositions électorales, la majorité indiquait : « Consulter régulièrement, avant les conseils municipaux, les référents de chaque Conseil de quartier et le Conseil municipal des jeunes pour être à leur écoute. Consulter et écouter les citoyens : prévoir en fin de conseil municipal un temps organisé d'échanges. Diffuser toutes les informations utiles aux citoyens ».

Mais dans les faits : autoritarisme, restriction et mépris du débat.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : passage en force

- **Consultation minimaliste** de la population.
- Documents amendés envoyés seulement une semaine avant le vote maintenu le 10 avril.
- Passage en commission sciemment évité, **en infraction avec le règlement intérieur**.
- Groupe scolaire du Bois du Fay : **700 pétitionnaires ignorés, constat d'huissier valide rejeté par le Maire**.
- Concertation des Mesnilois sur les projets de logements de Joffre et Picardie déléguée... aux promoteurs eux-mêmes.
- **Terrains déjà mis en vente** avant même le vote du **PLU**.

Informations biaisées et illusion participative

- Le **Maire** prétend maîtriser l'attribution des logements sociaux alors qu'il n'est que le **6^{ème} membre** de la **commission indépendante** (CALEOL) d'attribution.
- Conseils de Quartiers : lente agonie.
- Conseil Municipal des Jeunes : aucune visibilité ni communication.

Conseils Municipaux : instances délibérantes ou chambres d'enregistrement ?

- **Utilisation à géométrie variable** du **règlement intérieur** par la majorité.
- **Refus** de nous laisser poser des **questions complémentaires** (3 avril).
- **Refus** d'inscrire nos **questions diverses** envoyées dans les délais (10 avril), portant sur la sécurité des enfants aux abords de l'école en travaux.
- Débat muselé : **Prise de parole « égalitaire » imposée à 3 questions par conseiller** (10 avril), indépendamment du déséquilibre flagrant entre majorité (23 élus) et opposition (6 élus). Nous avons donc assumé notre responsabilité en votant contre ce PLU, puis **quitté la séance**.
- De plus **en séance, surveillance renforcée** (police municipale) du public, avec menaces d'évacuation pour les citoyens jugés « trop engagés/réactifs ».

Le Mesnil : une démocratie en trompe l'œil

Le cas du CLC n'est pas une exception, mais le symptôme d'une majorité municipale qui méprise ses administrés et ses engagements.

Face à une majorité sourde aux alertes citoyennes, qui confisque la parole publique, minimise les oppositions et dissimule les désaccords, il est clair que **le Mesnil n'est plus une démocratie participative** mais un pouvoir autocratique.

Malgré ce constat inquiétant, prenons le temps de souffler et profitons de la pause estivale. Nous vous souhaitons à tous un été de repos, de détente et de moments précieux à partager en famille et/ou entre amis.

Rechargeons nos forces : l'année scolaire à venir va être animée !

Notre mobilisation ne faiblit pas,
Notre détermination reste intacte,
Notre engagement continue !
Vous pouvez compter sur nous !

Vos élus d'opposition :

C. Chauvierre, V. Dez, H. Mendes Marques, H. Batt-Fraysse, JM. Bruisson, S. Legrand